

Dans ce bon journal tory de Toronto, le *Telegram*, nous lisons un autre article qui fait allusion à ce qu'a dit l'honorable député de Halton (M. Anderson) au sujet des automobiles, à la dernière session, si je ne me trompe. Voici comment il s'est exprimé alors d'après le *Telegram*, de Toronto :

Comme je l'ai déjà dit, je ne suis pas un protectionniste outré, et je crois que certaines de nos industries sont trop protégées. Je mentionnerai entre autres celle de l'automobile. Elle progresse rapidement au Canada, et, l'an dernier, ce pays, avec une population de neuf millions d'habitants, a exporté la moitié autant d'automobiles que les Etats-Unis dont la population est de cent dix millions d'âmes.

Si je comprends bien, monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Oxford-Sud (M. Sutherland) a voté à la dernière session en faveur d'une résolution demandant la réduction du droit sur les automobiles. J'ignore quelles sont ses intentions pour ce qui est du budget en discussion. L'honorable représentant de la ville de Kingston (M. Ross) a également voté en faveur de cette résolution. Lorsque mes honorables amis déclarent qu'ils ne connaissent rien touchant cette industrie et qu'ils désirent de plus amples renseignements, il est plutôt remarquable, semble-t-il qu'ils se soient déjà prononcés, il y a plusieurs mois passés, en faveur d'une diminution des droits sur les automobiles.

Maintenant, monsieur l'Orateur, je désire soumettre certains chiffres à la Chambre en ce qui regarde l'industrie de l'automobile au pays. Je le répète, il ne s'agit pas d'une industrie nouvelle. En réalité, l'automobile n'est plus un article de luxe; elle est devenue une nécessité absolue pour 90 p. 100 de la population du Canada. Il faut que le cultivateur ait une automobile et peut-être même un auto-camion. En ce qui regarde nombre d'industries, ces véhicules sont tout aussi nécessaires que l'énergie électrique et la vapeur. Je suis un adepte de la doctrine protectionniste jusqu'à un certain point et je l'ai toujours été; cependant, du moment qu'un article est devenu absolument nécessaire et qu'il jouit d'une protection de 35 p. 100, il est temps d'abaisser les droits au bénéfice de notre population, surtout lorsqu'il est admis que cette industrie a traversé les étapes difficiles du début et qu'elle est en plein rendement. J'ai sous les yeux les statistiques concernant l'industrie de l'automobile au Canada pour l'année 1925 et je citerai les chiffres suivants :

De nouveaux records ont été établis dans l'industrie de l'automobile canadienne, en 1925. La production des automobiles a atteint le chiffre de 161,970 au cours de cet exercice, comparativement à 132,580, en 1924 et à 147,202, en 1923, la meilleure année qu'eût connue cette industrie à venir jusqu'aujourd'hui. La valeur du rendement des fabriques s'est élevée à \$110,835,380 et elle

a surpassé celle de n'importe quelle autre année; le capital placé dans l'industrie de l'automobile a atteint le chiffre de \$74,678,451,...

Je prierai les honorables membres de prendre note de la phrase suivante :

...soit une augmentation du 23 p. 100 comparative-ment à l'année 1924.

C'est-à-dire que le capital placé dans cette industrie accuse une augmentation de 23 p. 100 en comparaison de l'année précédente—celle de 1924. Je ne suis pas prêt à l'affirmer d'une façon formelle, monsieur l'Orateur, mais je soupçonne qu'une bonne partie de cette augmentation de capital ne représente aucunement de nouveaux fonds placés dans cette industrie; ce sont plutôt des distributions d'actions au bénéfice des actionnaires; les compagnies ont accumulé leurs profits et les ont répartis sous forme de nouvelles actions accordées aux actionnaires. Je n'ai pas de preuve formelle que les choses se sont passées de cette façon, mais cette hypothèse est très probable. C'est ce qui est arrivé en tout cas pour ce qui est de la compagnie Ford du Canada.

Le nombre des employés dans l'industrie de l'automobile s'est élevé à 10,301 contre 9,277, en 1924; le total des traitements et des salaires versés s'est élevé à \$17,249,270 contre \$14,219,137, pour l'année précédente; les exportations à l'étranger...

Voilà un aspect très essentiel du problème, monsieur l'Orateur.

Les exportations à l'étranger représentent une valeur de \$39,417,614 et c'est là le chiffre le plus élevé jusqu'à date; les importations représentant une valeur de \$35,-240,298, furent aussi plus considérables qu'en n'importe quelle autre année, et l'enregistrement des automobiles a atteint le chiffre global de 728,005 contre 652,121, en 1924, alors que fut établi le plus haut record antérieur.

Est cet état est suivi d'un sommaire donnant la production de l'industrie de l'automobile canadienne de 1904 à 1925; ces chiffres font voir le développement de cette industrie au cours de la même période. J'ai la conviction que ces chiffres seront de nature à intéresser les honorables membres et voilà pourquoi je me permets de les citer. Voici :

Sommaire de la production dans l'industrie de l'automobile en Canada, au cours des années comprises entre 1904 et 1925.

Années	Nombre d'automobiles
1904-1916..	135,000
1917..	93,810
1918..	82,408
1919..	87,835
1920..	94,144
1921..	66,246
1922..	101,007
1923..	147,202
1924..	132,580
1925..	161,970
Total..	1,102,202